



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE,  
DE LA GOUVERNANCE LOCALE ET DES AFFAIRES COUTUMIÈRES

\*\*\*\*\*

SECRETARIAT GENERAL

\*\*\*\*\*

DIRECTION DE LA DECENTRALISATION  
ET DES COLLECTIVITÉS LOCALES

\*\*\*\*\*

N° 0931 /MATGLAC/SG-DDCL

Lomé, le **15 JUN 2026**

*Le Ministre*

A

Monsieur le maire de Zio 3

Agbélouvé

**Objet** : *situation irrégulière d'un agent*

**Monsieur le maire,**

Il m'a été rendu compte de la situation de madame BOKOVI Abra Angèle, que vous avez recruté par contrat en qualité de secrétaire particulière, et dont la prise de service effective à la mairie est mise en doute.

L'examen du contrat de l'intéressée révèle plusieurs incohérences, à savoir :

- la date de prise d'effet du contrat, qui diffère de celle mentionnée sur l'attestation de prise de service ;
- la date de délivrance de l'attestation qui est antérieure à celle de la signature du contrat ;
- le diplôme indiqué dans le contrat (BTS), qui ne correspond pas à celui figurant dans l'état du personnel annexé au budget primitif 2026 (licence).

En conséquence, je vous demande de bien vouloir suspendre l'exécution dudit contrat dès réception de la présente lettre, et de me transmettre sans délai vos explications écrites sur cette affaire, accompagnées du dossier complet de l'agent.

Veillez agréer, **Monsieur le maire**, l'assurance de ma considération distinguée.

  
**AWATE Hodabalo**

**Copie au préfet de Zio**